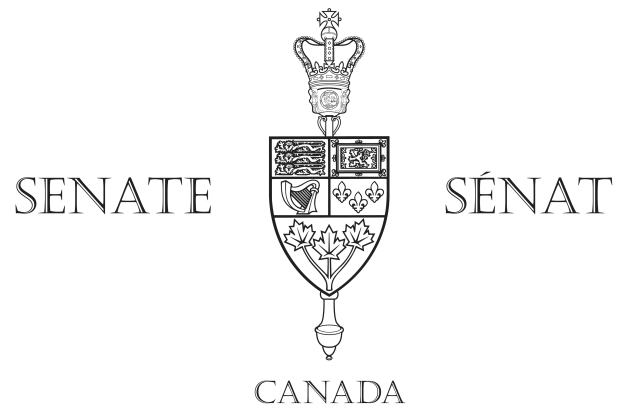




DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION



44^e LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Déclaration de
l'honorable Diane Bellemare

Le mercredi 8 décembre 2021

LE SÉNAT

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

L'honorable Diane Bellemare : Chers collègues, je me lève aujourd'hui dans cette enceinte pour rendre hommage à quatre adolescents tués sur la place publique à Montréal, depuis le début de l'année :

À l'aube de ses 20 ans, Hani Ouahdi a été tué jeudi dernier à Anjou. Thomas Trudel, 16 ans, a été tué le 14 novembre dernier à Saint-Michel. Le 18 octobre, Jannai Dopwell-Bailey, lui aussi âgé de 16 ans, a été poignardé à mort devant son école, et Meriem Bendaoui a été la victime collatérale d'une fusillade en février dernier. Elle avait seulement 15 ans.

Aux familles et amis des victimes, j'offre mes sincères condoléances.

En tant que mère et en tant que Montréalaise, je suis vraiment inquiète et fortement préoccupée par toute cette violence par les armes.

Le 19 novembre dernier, l'Union des municipalités du Québec a demandé unanimement au gouvernement fédéral, et je cite :

[...] d'apporter rapidement des modifications législatives pour mettre un terme aux tragédies mettant en cause les armes de poing, tout en renforçant le contrôle des armes illégales qui transitent par la frontière canado-américaine.

Dimanche, Québec a annoncé qu'il investira 52 millions de dollars afin de redoubler d'efforts en matière de prévention dans sa lutte contre ce type de criminalité. Le premier ministre Legault demande aussi au gouvernement Trudeau d'agir.

Il faut en faire plus pour le contrôle des armes à feu. Ce n'est pas que dans la Belle Province que ce problème fait des victimes, mais aussi dans plusieurs grandes villes canadiennes.

Je conviens qu'il s'agit d'un sujet sensible et polarisé. Toutefois, nous avons le droit et le devoir de réclamer des actions concrètes de la part de nos dirigeants. Ce que je souhaite, en mémoire des victimes et au nom des Canadiennes et Canadiens qui sont touchés et consternés par cette violence, c'est que nos gouvernements se parlent. Il est absolument nécessaire d'agir et de commencer immédiatement à se concerter sur cette question qui est de nature sociétale. Une structure de concertation entre tous les ordres de gouvernement sur ce sujet est une condition sine qua non à la diminution de la violence par les armes dans ce pays.

Finalement, en ce début décembre, je ne peux passer sous silence le féminicide de Polytechnique, en 1989, il y a maintenant 32 ans. En mémoire des 14 femmes cruellement assassinées, PolySeSouvient fait pression pour l'interdiction des armes de poing et d'assaut au pays. Je salue votre courage et votre persévérance au cours de toutes ces années pour faire avancer cette importante cause. Ne les oublions jamais.

Merci.